



Allocution à l'Elysée du Secrétaire Général Délégué UNITÉ SGP POLICE

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres,

Il y a 5 ans, presque jour pour jour, à l'appel d'**UNITÉ SGP POLICE-FO**, l'ensemble des Organisations syndicales réunies devant vous aujourd'hui manifestaient leur colère « Place Vendôme » suite à l'action d'1 fiché S, qui n'était pas rentré de sa permission de sortie, se livrait à un braquage et tirait sur notre collègue, Yann, de la BAC Saint Denis.

L'ensemble des Policiers, PATS, tous corps confondus revendiquaient **PROTECTION ET RECONNAISSANCE**.

PROTECTION de la République pour ceux qui chaque jour risquent leur vie pour garantir la liberté et la sécurité de nos citoyens.

RECONNAISSANCE pour tous les agents qui exercent leur mission et font face à tous les maux de la société, au terrorisme, à la criminalité, aux agressions multiples, aux outrages, à la misère sociale...

Que s'est-il passé depuis 5 ans ? Le policier est-il mieux protégé ?

Clairement **NON** !

Le 8 octobre 2016, Viry-Châtillon, des policiers brûlés dans leur voiture...

Les manifestations contre la loi travail et le mouvement des gilets jaunes...

Ces derniers jours Herblay, Champigny sur Marne, Savigny sur Orge.

3 policiers en soins intensifs ... Deux flingués, l'autre écrasé ...

Monsieur le Président, la Police a un genou à terre aujourd'hui, blessée dans sa chair.

Aussi, il faut à notre sens envoyer un message fort, un message clair et inflexible aux criminels et délinquants qui s'en prennent violemment aux policiers.

Ce message passe par une politique pénale assumée, affichée et ferme pour ces individus.

Votre gouvernement, 1er Ministre en tête, rappelle que la République doit être forte et l'autorité de l'état indiscutable.

Comment ces mots ne peuvent-ils pas être fragilisés par une circulaire du Garde des Sceaux sur la régulation de l'hébergement carcéral ?

Les magistrats doivent donc juger en fonction du nombre de places disponibles en prison ?

Nous revendiquons pour les agresseurs des FDO :

- La réquisition systématique de mandat de dépôt par le parquet
- Pas de requalification des infractions
- Passage des affaires devant les Cours Criminelles (rendus plus rapide et peines criminelles)
- Pas d'aménagement ni d'alternative pour les agresseurs des FDO
- Des peines minimums

Concernant la légitime défense et l'usage de l'arme :

- La mise en place de sections particulières permettant l'étude de ces dossiers par des magistrats spécialisés (rapidité de traitement et procédures plus sécurisées pour les fonctionnaires de police)

Votre conseiller, Monsieur le Président, nous a contacté pour évoquer des pistes sur la « place du policier » dans notre société.

Permettez-moi de ne pas me prêter à cet exercice, cela me semblant trop philosophique pour l'heure.

Les policiers devraient être fiers de leur métier, de leur mission, de leur place dans la société.

Malheureusement, aujourd'hui les policiers se cachent de l'être !

Ils demandent à leurs enfants de ne pas énoncer leur profession,

Ils sont nombreux à dissimuler leur carte de réquisition lorsqu'elle se trouve au même endroit que leurs moyens de paiement, les regards étant trop appuyés à la caisse des supermarchés ou ailleurs... Les policiers sont aussi des cibles jusque dans leur noyau familial.

Sans message fort envers leurs agresseurs, cet état de fait risque malheureusement de durer Monsieur le Président.

